



**UNION INTERFÉDÉRALE  
DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
FORCE OUVRIÈRE**

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 19 mars 2025

**Monsieur Laurent MARCANGELI**  
**Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique**  
**et de la Simplification**  
Hôtel de Rothelin-Charolais  
101, rue de Grenelle  
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le 18 mars dernier, votre directeur de Cabinet recevait les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique avec pour objet l'éventuelle mise en œuvre d'un agenda social pour 2025.

Pour FO Fonction publique, avant tout agenda social, il y a urgence à ouvrir des négociations salariales.

Il est inconcevable que l'année blanche 2024 se poursuive en 2025, aggravée par la suppression de la GPA, la diminution du budget de l'action sociale interministérielle et la réduction de 10% de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie. D'autant plus inconcevable que 2026 est déjà annoncée comme une 3<sup>ème</sup> année blanche consécutive.

L'avenir des fonctionnaires et agents publics ne peut pas se résumer à une perte continue du pouvoir d'achat, ni faire perdurer une inégalité salariale entre les femmes et les hommes.

Ces négociations doivent aussi être l'objet d'une véritable amélioration des grilles indiciaires, donnant du sens au principe de carrière.

Pour FO Fonction publique, nous souhaitons nous engager dans ces négociations en faveur du pouvoir d'achat en connaissant le cadre budgétaire qui leur sera accordées.

Les sujets de la prévoyance et de la santé au travail, comme ceux du handicap et de l'accès au logement restent d'importance mais là aussi nous avons besoin de connaître le budget qui leur sera consacrés.

Enfin, pour FO Fonction publique, le dialogue social reste un élément majeur pour faire évoluer positivement la situation des agents publics et même plus largement l'action publique.

Pour cela, il est nécessaire d'assurer les libertés syndicales, de faciliter les temps syndicaux et de lever tout obstacle aux agents qui souhaitent participer à toutes activités syndicales. C'est avec ces objectifs que nous sommes prêts à aborder les droits et moyens syndicaux.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER  
Secrétaire général  
de FO Fonction publique

Copie :  
Nathalie COLIN (directrice générale de l'administration et de la fonction publique)